

Avis adopté

Séance plénière du 13 mai 2025

La montée des eaux dans les Outre-mer : quelles stratégies pour s'adapter ?

Déclaration du groupe Agriculture

La montée des eaux est une des conséquences du changement climatique engagé depuis plusieurs années et qui ne cessera de s'amplifier. Les agriculteurs comme les sylviculteurs, métropolitains et ultramarins, ont pris conscience de ces bouleversements depuis très longtemps. Le climat est une donnée essentielle de leur travail et il faut être capable d'anticiper et de s'adapter à ses aléas. La Profession, avec ses organisations et ses instituts de recherche, a très tôt engagé des actions pour trouver des solutions non seulement pour continuer à produire mais aussi pour participer à l'adaptation des territoires.

Dans les Outre-mer, la question est d'autant plus sensible qu'il s'agit de territoires isolés où les enjeux de disponibilités alimentaires sont fondamentaux.

La montée des eaux est une préoccupation dans les outre-mer où les terres agricoles ne sont jamais très éloignées du trait de côte et peuvent être impactées dans leur capacité de production par, comme le souligne l'avis, les effets de la salinisation mais également de l'érosion. Il est donc d'autant plus important de préserver de l'urbanisation les terres agricoles productives et non menacées par la montée des eaux.

Le groupe partage les constats établis dans l'avis et rejoint les préconisations. Plus particulièrement, il est tout à fait essentiel de renforcer l'information auprès des populations et des acteurs économiques et sociaux de la réalité et des conséquences de la montée des eaux. Cela portera à une plus grande vigilance non seulement sur les contraintes de l'urbanisation et mais également à une dynamique collective en faveur des innovations. À ce titre, la poursuite des efforts de recherche, notamment en faveur de solutions issues de la nature est effectivement à encourager. Par ailleurs, une réflexion sur l'assurance, non seulement des particuliers mais aussi des collectivités doit être menée et déboucher sur des solutions concrètes au vu des risques qui se présentent.

Nous considérons également qu'il faut mieux accompagner les professionnels dans leurs efforts de transformation. En agriculture, des actions ont déjà été engagées en faveur d'une diversification des productions alimentaires, de la mise en place de plantes dites de « service », capables de lutter contre l'érosion, de faire barrage aux vents violents ou encore de drainer les sols. Il convient de poursuivre, de renforcer et de généraliser ces initiatives en intensifiant les formations dédiées aux agriculteurs en faveur de systèmes agricoles globaux, permettant une adaptation de l'ensemble de l'exploitation agricole. Il convient également de porter une attention particulière aux propriétaires fonciers qui ne peuvent, à eux-seuls, supporter les mesures de protection.

Enfin, comme le précise l'avis, cette adaptation à la montée des eaux ne pourra se faire sans la population concernée. Il est nécessaire de poursuivre le dialogue entre toutes les composantes économiques, sociales, environnementales, scientifiques et politiques de ces territoires.

Le groupe a voté pour.